



## Groupe local de Liège

c/o Régionale Ecolo de Liège

En Hors-Château 56

4000 Liège

# Publfin: propositions d'amendements du groupe Ecolo

Concernant le point 145 de l'ordre du jour de notre conseil de ce 27 mars, le groupe Ecolo souhaite vous soumettre cinq amendements, énoncés ci-dessous, et propose d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de Publfin, sous condition d'acceptation des amendements :

### Amendement 1

Remplacer le point 1 de l'OJ par :

*« 1. Fixation du nombre d'administrateurs (passage de 27 à 11 membres et suppression d'un mandat de Vice-Président). Mission à confier au nouveau Conseil d'Administration tel qu'il sera composé à l'issue du vote de l'Assemblée Générale sur le point 9 du présent OJ, consistant en une proposition relative :*

*- à un élargissement du Conseil d'Administration à des représentants des travailleurs, avec voix consultative, conformément au CDLD*

*- à l'éventualité d'un élargissement du Conseil d'Administration à des administrateurs indépendants représentant les usagers, laquelle proposition sera soumise à la délibération des associés lors d'une seconde Assemblée générale. »*

Justification : il s'agit de rencontrer les volontés du Code de la démocratie Locale et de la décentralisation en permettant la participation des travailleurs, comme ce fut le cas par le passé. Il s'agit également d'étudier la possibilité d'intégrer des représentants des usagers en tant qu'administrateurs indépendants. Des administrateurs indépendants sont recommandés par la doctrine relative à la bonne gouvernance des entreprises. Par ailleurs, il peut être intéressant dans le cadre d'une intercommunale d'y intégrer des administrateurs représentant les usagers, afin d'accentuer la défense de leurs intérêts et le lien avec la société civile. c) Le décret prévoit en effet que des délégués du personnel peuvent siéger avec voix consultative au conseil d'administration (CDLD Art. L1523-15 §7: Le conseil d'administration peut comprendre un ou plusieurs délégués du personnel qui siègent avec voix consultative).

---

#### Secrétariat

REMI GEMENNE

0473 657 957

Remi.Gemenne@gmail.com

#### Contacts

<http://www.liege.ecolo.be/>  
[locale.ecolo.liege@gmail.com](mailto:locale.ecolo.liege@gmail.com)

et aussi sur Twitter et  
Facebook...

## **Amendement 2**

Remplacer le point 5 de l'OJ par :

*« Modifications statutaires en lien avec les amendements déposés. »*

Justification : il s'agit d'un amendement technique, ces modifications sur les statuts se faisant en fonction des amendements acceptés par l'AG.

## **Amendement 3**

Remplacer le point 6 à l'OJ par :

*« Mission à confier au nouveau Conseil d'Administration tel qu'il sera composé à l'issue du vote de l'Assemblée générale sur le point 9 de l'OJ consistant en l'analyse de toutes les pistes de réflexion quant au devenir de l'intercommunale, de FINANPART, de NETHYS et de ses filiales dans leur ensemble, lesquelles seront soumises à la délibération des associés lors d'une seconde Assemblée générale. »*

Justification : il ne s'agit pas de limiter la réflexion et les pistes de réforme à la seule intercommunale Publifin étant donné l'apport de branches d'activités vers Finanpart, Nethys et ses filiales. En effet, circonscrire la mission à la seule intercommunale Publifin reviendrait dans le chef de l'AG à considérer qu'il n'est pas utile de réformer le groupe dans son ensemble.

## **Amendement 4**

Ajouter un point 10 à l'OJ, rédigé comme suit :

*« Mission à confier au nouveau Conseil d'Administration, tel qu'il sera composé à l'issue des votes de l'Assemblée générale sur le point 9 du présent OJ, consistant à solliciter du Gouvernement Wallon la nomination d'un Commissaire du Gouvernement. »*

Justification : il s'agit de respecter le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et de faciliter le contrôle de la structure publique

## **Amendement 5**

Ajouter un point 11 à l'OJ, rédigé comme suit :

*« Convocation d'une Assemblée générale de FINANPART à laquelle mission est donnée de renouveler son Conseil d'Administration et de convoquer une Assemblée générale de NETHYS dont l'OJ devra notamment prévoir le renouvellement de son Conseil d'Administration. »*

---

### **Secrétariat**

REMI GEMENNE  
0473 657 957  
Remi.Gemenne@gmail.com

### **Contacts**

<http://www.liege.ecolo.be/>  
[locale.ecolo.liege@gmail.com](mailto:locale.ecolo.liege@gmail.com)  
et aussi sur Twitter et Facebook...

-

Justification : il est nécessaire pour les associés actionnaires de Publifin, et donc de Finanpart et de Nethys, de reprendre le contrôle sur la structure dans son ensemble et d'en renouveler les décideurs.

Vu la demande d'amendements, le groupe ECOLO demande donc un vote d'approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de Publifin du 30 mars 2017 point par point.

---

**Secrétariat**

REMI GEMENNE  
0473 657 957

Remi.Gemenne@gmail.com

**Contacts**

<http://www.liege.ecolo.be/>  
[locale.ecolo.liege@gmail.com](mailto:locale.ecolo.liege@gmail.com)

et aussi sur Twitter et  
Facebook...